



# Retraite différée

## Sondage éclair

Date du sondage : mars 2016

Nombre de participants : 170

Pour poser une question, recevoir une invitation pour participer à nos sondages ou activités, ou vous inscrire pour recevoir d'autres publications utiles, veuillez envoyer un courriel à [info@aonhewitt.com](mailto:info@aonhewitt.com) ou visiter [aon.ca](http://aon.ca).

Les pourcentages dans ce rapport sont arrondis au nombre entier le plus près; les totaux pourraient ne pas égaier 100 pour cent.

Aon Hewitt | © 2016 Aon Hewitt Inc.  
Tous droits réservés.

## La main d'oeuvre de plus de 65 ans s'accroît : les promoteurs de régimes sont-ils prêts?

L'amélioration des soins de santé, la suppression de la retraite obligatoire et l'impératif économique signifient que beaucoup de Canadiens travaillent au-delà de l'âge de la retraite traditionnel de 65 ans. Dans ce sondage d'Aon, nous avons interrogé les entreprises canadiennes sur leurs pratiques actuelles adoptées à l'égard des employés en service âgés de plus de 65 ans.

D'importants défis se posent pour répondre aux besoins uniques en avantages sociaux des groupes d'employés plus âgés – des défis qui sont compliqués par les coupes budgétaires, les restrictions des assurances et les préoccupations relatives à la discrimination fondée sur l'âge. Dans ce sondage, les employeurs sont conscients de l'augmentation rapide des plus de 65 ans, mais peu d'entre eux semblent avoir pris des mesures concrètes pour résoudre les enjeux connexes. Il revient aux promoteurs de régimes de créer des politiques portant sur les besoins et défis uniques rencontrés par cette cohorte, et de réviser leurs régimes d'avantages sociaux en conséquence.

### Pourcentage estimé des effectifs de plus de 65 ans chez les répondants

Employeurs dont 5 à 10 % des effectifs ont plus de 65 ans	
Actuellement	8 %
Dans 5 ans	45 %

## Quels avantages propose-t-on aux employés en service de plus de 65 ans ?

Avantage	% offrant la même protection à tous les employés sans égard à l'âge	% offrant une protection différente aux employés de plus de 65 ans
Programme d'aide aux employés (PAE)	87 %	1 %
Assurance dentaire	75 %	6 %
Assurance maladie	72 %	7 %
Assurance maladie à l'étranger	71 %	2 %
Assurance invalidité de courte durée	58 %	8 %
Assurance vie de base	39 %	38 %
Assurance vie facultative	35 %	18 %
Assurance contre les maladies graves	17 %	4 %
Assurance invalidité de longue durée	8 %	5 %
Assurance soins de longue durée	6 %	2 %

Les chiffres représentant les réponses « Aucun avantage offert » ou « Changement en cours » ne sont pas indiqués.

Seulement 30 pour cent des répondants ont une politique officielle régissant les avantages pour les employés âgés. Peu d'employeurs sont en train d'apporter activement des changements à leurs régimes à l'égard de leurs employés âgés de plus de 65 ans. Il semble que les débits élevés de protections se rapporteraient à l'augmentation démographique naturelle plutôt qu'à un examen des politiques et à une réévaluation du régime destinés à répondre aux besoins et aux intérêts des employés plus âgés.

### Les promoteurs de régimes apportent-ils des changements proactifs aux avantages sociaux des employés de plus de 65 ans?

La réponse semble négative. Moins de 10 % des répondants apportent des changements à leurs régimes pour les employés de plus de 65 ans.

Dans des domaines d'intérêt clés comme l'assurance vie et les assurances en cas d'invalidité de courte et de longue durées, moins de 6 % des répondants prennent des mesures à l'égard des employés de plus de 65 ans.

## Assurance vie et assurance en cas d'invalidité de longue durée

Les employés de plus de 65 ans ajoutent une couche de complexité au paysage déjà compliqué de l'assurance vie et de l'assurance en cas d'invalidité de longue durée. Les promoteurs de régimes doivent être particulièrement vigilants en déterminant la politique liée au paiement des prestations, à qui, sous quelle forme et pour combien de temps. La gestion des demandes de prestations d'invalidité en cours de paiement lorsqu'un employé souffrant d'une invalidité approche ou dépasse 65 ans est également une préoccupation. Un examen proactif des politiques et du régime d'avantages sociaux permettra d'atténuer les risques financiers, juridiques et de gestion des effectifs, qui pourraient surgir lors du paiement de ces prestations aux plus de 65 ans.

### Assurance vie

(16 % des répondants n'offrent pas cet avantage aux employés de plus de 65 ans)

Âge auquel le capital assuré diminue pour les employés de plus de 65 ans ? * La diminution habituelle du capital est de 50 %	
65	41 %
70	22 %
Même protection pour tous les employés, peu importe l'âge	18 %
Autre âge	3 %

### Assurance en cas d'invalidité de longue durée

(84 % des répondants n'offrent pas cet avantage aux employés de plus de 65 ans)

Âge auquel l'admissibilité prend fin	Pourcentage	Âge auquel l'avantage pour une demande d'indemnités ouverte prend fin	Pourcentage
70	5 %	Âge déterminé <i>* Généralement, 65 ans</i>	9 %
67	2 %	La demande d'indemnités demeure active pendant une durée déterminée <i>* Généralement, 1-2 ans</i>	5 %
Autre âge <i>* Généralement, les « personnes âgées de 65 ans »</i>	5 %	Échelle dégressive	1 %
À la retraite, indépendamment de l'âge	5 %		

## Que ressentent les employeurs envers leurs employés de plus de 65 ans?

Avantages	Classement	Défis
Expérience/compétences bien établies	1	Maintien de la productivité
Formation et mentorat des jeunes générations	2	Santé et sécurité
Réponse à la pénurie de main-d'œuvre/aux lacunes en compétences	3	Coût accru des avantages sociaux
Compétences de direction	4	Gestion du rendement
Maintien de la mémoire institutionnelle/des réseaux	5	Possibilité de défis relatifs à la discrimination fondée sur l'âge

Les avantages et défis du maintien des employés plus âgés et de la gestion d'un éventail d'enjeux liés au travail sont variés, et aucun enjeu unique n'a émergé comme point de ralliement pour des interventions. Bien que les offres équitables des avantages comptent pour les employés, la reconnaissance des besoins uniques des différentes générations, y compris des personnes de plus de 65 ans, est primordiale.